

Emmanuel Chantry 73480 Lanslevillard 17 octobre 2019
Avis défavorable

Le projet de SCOT est une arme de destruction massive, authentique celle-là et non imaginaire, de tout ce qui faisait et fait encore l'originalité du Pays de Maurienne, à savoir une certaine modestie, un respect de la nature et des traditions, une évolution raisonnable (encore que ces dernières années, la raison semble disparaître petit à petit).

Il aurait peut-être été intéressant de chercher à savoir pourquoi des gens comme moi sont fixés à Val-Cenis (Lanslevillard) depuis 30 ans, après avoir tâté du Valais suisse et des Grisons, de l'Autriche, c'était il y a bien longtemps, puis du Vercors, des Pyrénées, du Queyras, de la Maurienne (Modane, il y a 50 ans, Lanslevillard il y a 40 ans), de la Tarentaise (à de nombreuses reprises), de l'Oisans, de la Haute-Savoie, de l'Auvergne... En réalité, le SCOT dans son analyse préalable n'est pas tombé tout à fait à côté du sujet, mais il n'en tire pas les conséquences qui conviennent.

Dans ce sublime jargon que l'on affectionne aujourd'hui, il écrit : « L'ambition est de passer d'un territoire « insulaire alpin » à un territoire partie prenante des dynamiques régionales Auvergne Rhône-Alpes et transfrontalière, autrement dit de passer d'un territoire à forte identité à un territoire à forte personnalité. » Comme si la Maurienne n'avait pas déjà une forte personnalité, que nous sommes nombreux à aimer !

Pourquoi faudrait-il « renouveler le regard sur le territoire, en osant se décaler par rapport à l'image extérieure souvent peu valorisante tout en proposant de « recréer » collectivement un nouveau récit » ? Que sait exactement le SCOT de cette image extérieure ? La Maurienne a-t-elle besoin d'être connue de la Terre entière, à grand renfort de « marketing territorial » ? N'est-il pas préférable d'être appréciée de vrais connaisseurs que vantée sur tous les toits par une publicité tapageuse et racoleuse ?

Le SCOT fait fausse route avec son obsession de « promouvoir une image dynamique de la Maurienne » ? Qu'est-ce que le dynamisme, d'abord ? Un troupeau de bouquetins ou de chamois gambadant dans un espace grandiose, ce n'est pas dynamique ? Un torrent non pollué et dont l'on ne détourne pas toute l'eau, ce n'est pas dynamique ? Monter à plus de 3000 m à la force de ses mollets, ce n'est pas dynamique ?

Sans doute, dans les épais documents du SCOT, malgré les redites, les lieux communs, le prêt-à-penser, les éléments de langage technocratiques, les messages de communicants, trouve-t-on des analyses assez fines, des remarques justes, des suggestions intéressantes. Je pense par exemple à la constatation de la dégradation du fond de vallée et à la volonté de réhabiliter les centres-villes, ce qui contribuera à modérer la consommation de foncier (au passage, il serait bon de clarifier l'option, la réhabilitation est cent fois préférable au « renouvellement », qui consiste à tout raser). Je pense aussi au soutien à l'agriculture, qui doit rester une activité essentielle, et à ses modalités particulières (pluriactivité, circuits courts).

Mais s'il y a beaucoup d'informations utiles et de réflexions sérieuses dans le rapport de présentation, s'il y a un flou dans le PADD, avec ses grandes envolées généreuses et ses formules un peu creuses qui permettent encore une relative sérénité, la véritable nature du SCOT se dévoile dans le DOO et ses unités touristiques nouvelles (UTN), à deux ou trois modestes exceptions près.

Alors là, c'est non, non et non ! Comment peut-on avoir le front, en même temps, de prescrire ces UTN structurantes et de prétendre « préserver les espaces et paysages naturels maurienais et la biodiversité qui les habite », ou « préserver et valoriser les grands et micro paysages de la Maurienne » ?

La palme est à donner au mirifique projet de Club Méd (UTN 4), dont l'impact positif sur l'économie locale sera quasi nul, mais dont l'impact négatif sur les paysages et l'environnement sera considérable, ex-aequo avec l'UTN 5. Au demeurant, si cette UTN 5 constitue la première étape d'une résurrection du très fâcheux projet de Croix du Sud, elle serait alors encore plus dangereuse que le projet de Club Méd.

L'UTN 8 de Val-Cenis, de moindre ampleur, est tout aussi néfaste. Val-Cenis est engagée dans une fuite en avant qu'il est urgent de freiner.

L'accumulation de toutes les UTN destinées à étendre de façon inconsidérée les espaces skiables et les remontées mécaniques serait certainement une catastrophe majeure pour le pays de Maurienne, qui deviendrait au mieux une sous-Tarentaise. Est-ce l'objectif poursuivi ? Va-t-on encore encourager le cercle infernal justifiant d'un côté la construction de lits supplémentaires (22 800 nouveaux lits d'ici à 2030) par la nécessité de rentabiliser les installations et d'un autre côté le développement de celles-ci par le souci d'offrir des prestations de qualité aux nouveaux arrivants, tout ceci dans un contexte de réchauffement climatique et de baisse des précipitations ?

Le SCOT se préoccupe avec raison des risques naturels, mais se prépare à déclencher une catastrophe d'origine tout bêtement humaine, fruit d'un mélange de vision à court terme, voire dépassée, de bougisme stérile et de la probable cupidité de certains.

A contrario, pourraient être retenues les UTN suivantes, dotées d'un minimum de bon sens, non contradictoires avec les impératifs de l'époque et les besoins réels de la Maurienne :

- les UTN 9 d'itinéraire cyclable et 10 de centre du vélo, le cyclisme n'ayant guère besoin de neige, au contraire, et étant une activité bien complémentaire du ski;
- l'UTN 6 d'ascenseur valléen à Modane, non polluant, qui faciliterait l'accès à Val-Fréjus, permettrait de réutiliser un parc urbain vacant, et referait de la ville une station de ski... comme il y a 50 ans. L'ascenseur valléen n'est pas une idée nouvelle !